

## Conditions générales

(Les conditions générales actuellement en vigueur sont disponibles sur Internet.)



### 1. Champ d'application

Ces conditions générales s'appliquent aux livraisons et aux services de BELIMO Belgium BV, dont le siège social se trouve à Cokeriestraat 3A, 1850 Grimbergen (Belgique) et dont le numéro d'entreprise est le 0769.464.673 (ci-après « BELIMO ») au client. Si le client demande une livraison ou un service à l'étranger, le contrat sera conclu avec la société BELIMO locale de ce pays ou avec une société BELIMO désignée par BELIMO dans la confirmation de la commande. Dans ce cas-là, les conditions générales de la société BELIMO indiquée dans la confirmation de la commande seront applicables. Dans le cas où notre livraison comprend un logiciel et de la documentation correspondante, les termes de l'accord de licence sont applicables en plus de ces conditions générales. Cependant, dans le cas d'un conflit entre les deux documents, l'accord de licence prévaut.

### 2. Conclusion du contrat

Le contrat est considéré comme étant conclu à la réception d'une confirmation d'une commande par le client ou, en l'absence d'une telle confirmation, à la séparation des produits commandés par BELIMO. Tous les catalogues, brochures et publications sur Internet sont considérés comme étant une invitation à faire une offre et ne sont pas contraignants pour BELIMO.

Les modifications ou les ajouts apportés à ces conditions générales ou au contrat ne sont pas valables sans l'approbation écrite de BELIMO. Les commandes qui s'écartent des spécifications publiées par BELIMO ou qui contiennent des ajouts ou des modifications apportés par le client ne seront effectives que si elles ont été expressément approuvées par BELIMO via une confirmation écrite de la commande.

### 3. Annulation du contrat

Les commandes de produits conformes au catalogue (produits standard) peuvent être annulées par le client jusqu'à la séparation des produits commandés par BELIMO, à condition que BELIMO ait reçu la demande d'annulation avant le moment de la séparation.

Les commandes de produits de clients (conceptions spéciales, etc.) ne peuvent être annulées que jusqu'à 4 heures après la réception de la commande par BELIMO. Dans ce cas, des frais de service de 10% du montant net de la commande seront facturés au client. Dans le cas de produits personnalisés ou d'actionneurs configurés, des frais de service de 20% du montant net de la commande seront facturés au client.

### 4. Prix

Sauf indication contraire, tous les prix indiqués sont nets, hors TVA.

L'emballage standard des produits commandés est inclus dans le prix net. Tous les autres frais, comme le transport, l'assurance, les taxes, les droits de douane ainsi que les frais liés aux autorisations d'exportation, d'importation ou d'autres autorisations nécessaires, seront facturés en tant que frais supplémentaires. Le prix net ne comprend aucun service supplémentaire fourni par BELIMO, comme l'installation, la mise en service et la compilation de diagrammes, etc. Des frais de 100 EUR - pour une petite commande - seront facturés pour les commandes d'un montant net de moins de 200 EUR. BELIMO se réserve le droit de modifier les prix à tout moment, jusqu'à la conclusion du contrat.

### 5. Conditions de livraison

Toutes les heures, les dates et les délais de livraison sont considérés comme étant non-contraignants, sauf si leur caractère contraignant a été expressément convenu par écrit. Les délais contraignants et les dates de livraison qui ont été convenues par écrit sont respectés quand le

produit est disponible dans l'entrepôt de distribution avant que les dates correspondantes ne soient dépassées. Si BELIMO a un retard de livraison, il est supposé que le client continue à exiger la livraison. Une indemnisation pour un retard de livraison ou pour un remplacement est exclue.

Sauf indication contraire dans la confirmation de la commande, la livraison des marchandises doit être réalisée selon les Incoterms® 2020 DAP Goods recipient (DAP = Delivered At Place, delivery address ship-to-party, [Livré sur place, adresse de livraison client livré])

BELIMO se réserve le droit de ne pas livrer les produits commandés s'ils ne sont pas disponibles ; dans ce cas, BELIMO informera immédiatement le client de l'indisponibilité des produits et, si nécessaire, remboursera tout paiement déjà effectué.

### 6. Conditions de paiement

Les factures de BELIMO doivent être payées intégralement dans les 30 jours suivant la date de facturation. Après la date limite de paiement, le client sera automatiquement redevable à BELIMO des frais de rappel de 50 EUR ou d'un intérêt de retard de 7,75% par an si l'intérêt de retard dépasse le montant des frais de rappel. Si le client a du retard, BELIMO se réserve le droit de refuser les livraisons ultérieures.

Le client n'est pas autorisé à compenser les montants impayés de BELIMO par des demandes reconventionnelles.

### 7. Application, installation et utilisation des produits BELIMO

Les produits BELIMO sont uniquement destinés à un usage professionnel. Les produits BELIMO ne peuvent être installés et remplacés que par du personnel qualifié.

Les produits BELIMO doivent être utilisés conformément aux spécifications de la fiche technique et de la fiche d'assemblage en vigueur. L'utilisation des Services du Cloud de Belimo est soumise aux « Conditions d'utilisation des Services du Cloud de Belimo », telles qu'amendées de temps à autre.

### 8. Spécifications

Sauf indication contraire, les informations publiées par BELIMO sous forme de textes ou d'images (par exemple, des illustrations ou des dessins) dans des catalogues, des brochures, des sites Internet, des fiches techniques et des fiches d'assemblage ou d'autres publications définissent de façon concluante les caractéristiques spécifiques des biens livrés par BELIMO et leurs possibilités d'application et ne constituent pas une garantie de durabilité ou de caractéristiques spécifiques. Les caractéristiques spécifiques des produits livrés peuvent différer de celles des images ou des échantillons en ce qui concerne le matériel, la couleur ou la forme. BELIMO n'accepte aucune responsabilité en ce qui concerne la performance ou l'adéquation des produits pour un usage particulier.

Les spécifications communiquées par BELIMO doivent uniquement être considérées comme des recommandations. BELIMO se réserve le droit de modifier les spécifications des produits communiqués ou de livrer des produits correspondants venant de fournisseurs tiers à la place des produits commandés.

### 9. Réservation de propriété

BELIMO reste le propriétaire des produits fournis jusqu'à ce que le client ait payé l'intégralité des factures.

### 10. Transfert des risques

Les avantages et les risques liés aux produits achetés sont transférés au client conformément aux Incoterms® 2020.

### 11. Rachat de produits

BELIMO peut, après accord préalable, racheter les produits du catalogue (produits standard) à condition que ces produits fassent toujours partie de la gamme des produits, qu'ils soient vierges, c'est-à-dire, qu'ils n'aient pas plus de maximum 6 mois, qu'ils n'aient pas été utilisés et qu'ils soient dans leur emballage d'origine au moment du retour. BELIMO n'a aucune obligation de rachat. Le rachat de produits de clients (produits spéciaux, produits conçus sur commande, actionneurs configurés), de produits Openline ou de produits qui ont été achetés à la demande spécifique du client est exclu.

Le retour des produits selon le catalogue doit être réalisé en joignant une copie de la facture et en indiquant la raison du retour, sans frais, à l'adresse de BELIMO à Cokeriestraat 3A, 1850 Grimbergen. Sur le crédit convenu avec le client, des frais de service d'au moins 20% du prix net du catalogue seront déduits. Un paiement du crédit en espèces est exclu. Ce montant peut uniquement être crédité sur des futures commandes.

### 12. Obligation d'examen

Le client doit vérifier que tous les produits ne présentent pas de défauts dans les 5 jours ouvrables suivant leur réception. Tout défaut doit être immédiatement signalé à BELIMO par écrit ; autrement, le produit sera considéré comme étant approuvé. Les vices cachés doivent être signalés par écrit dans les 5 jours ouvrables après qu'ils aient été découverts.

### 13. Garantie

Avec sa garantie, BELIMO garantit, pendant la période de garantie, conformément à cette clause 13, que les produits livrés répondent aux spécifications qui sont explicitement listées dans les fiches techniques correspondantes. Pour le reste, toute garantie est exclue dans la mesure où la loi le permet.

En particulier, aucune garantie n'est accordée pour les dommages résultant de ou partiellement causés par le client ou par des tiers agissant dans le cadre de la responsabilité du client quand

- Des produits sont utilisés dans des zones qui ne sont pas spécifiées dans les fiches techniques et les fiches d'assemblage, particulièrement dans des avions et tout autre moyen de transport aérien ;
- Des produits sont utilisés sans respecter les lois, la réglementation officielle ou les instructions de BELIMO (particulièrement en ce qui concerne l'installation, la mise en service, la réglementation d'exploitation et les informations sur les fiches techniques et les fiches d'assemblage) ;
- Des produits sont utilisés dans des conditions spéciales, particulièrement sous l'influence continue des produits chimiques, de gaz ou de liquides agressifs ou en dehors des paramètres d'exploitation ou des conditions d'utilisation autorisés ;
- Des produits sont assemblés, manipulés ou installés de manière incorrecte ou sans précaution ou ne sont pas utilisés selon la technologie faisant autorité, ou ne sont pas utilisés ou installés par du personnel qualifié ;
- Des produits sont modifiés ou réparés sans l'approbation préalable par écrit de BELIMO ;
- Des produits sont usés à cause d'une utilisation inappropriée ou involontaire ou d'une tension excessive ;
- Des produits sont stockés de manière inappropriée ; ou
- Le client ou des tiers sont responsables des dommages.

Belimo ne garantit pas non plus l'usure naturelle, dont tous les types de corrosion, d'usure naturelle de l'exploitation ou de l'environnement et autres,

## Conditions générales

(Les conditions générales actuellement en vigueur sont disponibles sur Internet.)

tant que cela n'est pas dû à des défauts de matériaux ou de fabrication.

Pour les produits Openline, d'autres limites de responsabilité s'appliquent, selon l'accord-cadre applicable, conclu entre BELIMO et le client.

Le client est responsable des actions ou des omissions du personnel auxiliaire comme s'il s'agissait de ses propres actions.

La période de garantie dure cinq ans à partir de la date de fabrication pour les produits BELIMO. La période de garantie dure deux ans à partir de la date de livraison pour les produits Openline. La période de garantie pour les produits qui n'ont pas été fabriqués par BELIMO (produits commerciaux) peut être déduite de la confirmation de commande. Les produits commerciaux sont spécifiés comme tels, soit par le nom et/ou par le logo du fabricant. La période de garantie pour les produits commerciaux dure généralement un an à partir de la date de livraison, dans des cas exceptionnels, deux ans à partir de la date de livraison. La période de garantie commence au moment de la fabrication ou de la livraison du produit, respectivement, sans qu'il soit nécessaire que le client l'accepte ou le teste. Le client est obligé de prendre immédiatement toutes les mesures appropriées afin de minimiser les dommages. Si un rapport a été rédigé dans les délais conformément à la Section 12 ci-dessus, BELIMO est obligé soit de remplacer les produits défectueux par des produits qui sont les mêmes ou équivalents, soit de les faire réparer par BELIMO ou par des tiers aux frais de BELIMO, soit d'émettre une note de crédit en faveur du client du montant du prix net payé pour le produit défectueux. BELIMO décidera de la mesure à prendre.

La période de garantie ne recommence pas à zéro pour les produits remplacés.

BELIMO peut exiger au client de remplacer certains produits défectueux ou certaines parties de produits défectueux dans un système afin d'éviter des dommages ; dans ce contexte, BELIMO couvrira les dépenses du client, d'un montant raisonnable, qui sont approuvées à l'avance par écrit par BELIMO.

### 14. Limitation de responsabilité

La responsabilité de BELIMO est définie de manière concluante dans la Section 13. Toute autre demande de la part du client à BELIMO, indépendamment de la base légale, y compris, mais sans s'y limiter, la diminution du prix ou l'annulation, est exclue et fait l'objet d'une déclinatoire expresse par la présente.

Le client n'a aucun droit de réclamer des dommages qui n'ont pas eu lieu sur les produits eux-mêmes ou des indemnités pour les demandes venant des clients du client ou de tiers. En particulier, BELIMO n'accepte aucune responsabilité pour les coûts engagés dans le cadre d'un remplacement (par exemple, le transport, le démontage, le montage, la remise en service et les clarifications liées), les coûts pour la détermination des causes des dégâts, les expertises ou les dégâts indirects ou consécutifs (dont les dégâts résultant de défauts) de tout type, comme la perte d'utilisation, la période d'arrêt, la perte de profit ou de rendement, etc. et les dégâts causés par des actions de rappel, à moins qu'ils n'aient été causés par BELIMO de manière intentionnelle ou en raison d'une négligence grave.

Dans la mesure où la responsabilité de BELIMO est exclue ou limitée, cette exclusion ou cette limitation s'applique également à la responsabilité personnelle de ses employés, de son personnel, de ses représentants et de ses agents d'exécution.

### 15. Indemnisation

Dès la première demande de BELIMO, le client doit indemniser et dégager BELIMO de toute responsabilité, en cas de réclamation d'un tiers en lien avec les cas listés dans la Section 13. Cela

s'applique également aux réclamations liées à la responsabilité du produit.

### 16. Force majeure

Ni BELIMO, ni le client n'acceptent de responsabilité pour des dégâts de quelque nature que ce soit si des obstacles surviennent et qu'ils sont incapables de les empêcher malgré toute la diligence requise, peu importe que ceux-ci se produisent chez BELIMO, chez le client ou chez un tiers. De tels obstacles sont, par exemple, des épidémies, des pandémies, des mobilisations, une guerre, des rebellions, des interruptions graves d'exploitation, des accidents, des conflits de travail, des retards ou des défauts de livraisons de matières premières requises, des produits semi-finis ou finis, l'indisponibilité de pièces importantes, des injonctions ou des omissions ministérielles, des embargos, des restrictions à l'exportation ou l'importation, des catastrophes naturelles ou toute autre circonstance qui, dans une large mesure, échappe au contrôle de BELIMO ou du client. Cependant, les paiements, ne peuvent pas être retenus ou retardés en raison de telles circonstances. Dans ces cas, les deux parties doivent prendre, sans délai, toutes les mesures efficaces qui peuvent être attendues d'elles afin d'empêcher les dégâts ou, si des dégâts surviennent, afin de minimiser l'ampleur de ces dégâts autant que possible.

### 17. Revente

Si le produit est revendu, le client doit imposer, au moins, les mêmes limites de garantie à l'acheteur.

### 18. Politique de protection de la vie privée

BELIMO attache une grande importance à la mise en place d'un traitement légal des données afin de protéger vos données à caractère personnel. BELIMO est obligé de traiter vos données à caractère personnel conformément à la législation en vigueur. Nous sommes dépendants des services de tiers pour la prestation de nos services. Ces tiers traiteront vos données uniquement dans le cadre des services convenus avec BELIMO, garantiront le même niveau de protection des données que BELIMO et ne transmettront pas vos données à d'autres tiers sans votre consentement. Au moment de traiter vos données et de les transférer à des tiers, BELIMO s'assurera qu'un niveau adéquat de protection des données est garanti et que des mesures organisationnelles et techniques appropriées sont mises en place afin de protéger vos données. Des informations plus détaillées sur nos lignes directrices en matière de protection des données sont disponibles à l'adresse Internet suivante : [www.belimo.com/privacy](http://www.belimo.com/privacy).

### 19. Modifications

BELIMO se réserve le droit de modifier ces conditions générales à tout moment.

### 20. Clause de divisibilité

Dans le cas où une ou plusieurs des dispositions mentionnées ci-dessous seraient ou deviendraient non valables, la validité des autres dispositions n'en sera pas affectée.

### 21. Droit applicable et juridiction

Le droit belge s'applique exclusivement, à l'exclusion de l'application de la Convention des Nations Unies sur la vente internationale de marchandises du 11 avril 1980 (CVIM).

Les tribunaux du domicile de BELIMO sont exclusivement compétents.

Dans le cas d'incohérence entre la version Néerlandaise et la version française de ces conditions générales, la version Néerlandaise prévaut.